

**Axe 1 : Reconquête du fleuve, de ses affluents et diversification de l'offre touristique****Fiche-action 2 : Mieux valoriser le fleuve et ses affluents**

LEADER 2014-2020		GAL Ouest Charente – Pays du Cognac
ACTION	N° 2	Mieux valoriser le fleuve et ses affluents
<b>1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS</b>		
<p>Par ses paysages, ses milieux naturels spécifiques, son patrimoine vernaculaire typique, la Charente représente tout à la fois un marqueur identitaire du territoire et un potentiel de développement touristique, aujourd'hui encore trop peu valorisé.</p> <p><b>Objectifs stratégiques :</b>            Dans la perspective de renforcer la cohésion et l'attractivité territoriale et de diversifier l'offre touristique – tout en allongeant la durée moyenne des séjours des visiteurs – il est essentiel de promouvoir un tourisme "écoresponsable" contribuant à la transition écologique et énergétique.</p> <p><b>Objectifs opérationnels :</b>  <b>2a-</b> Développer l'offre de tourisme liée au fleuve et à ses affluents  <b>2b-</b> Favoriser l'écomobilité et les activités autour du fleuve et ses affluents</p>		
<b>2. EXEMPLES D'OPÉRATIONS POSSIBLES</b>		
<b>2a- L'offre de tourisme liée au fleuve et affluents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de brochures touristiques sur le fleuve et le tourisme de nature</li> <li>• Développement d'outils d'information territorial</li> <li>• Création, aménagement et mise en accessibilité des sentiers de découverte à proximité du fleuve et de ses affluents</li> </ul>		<b>2b- Activités autour du fleuve et ses affluents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements touristiques liés aux cours d'eau (exemples : relais vélo, pontons, haltes fluviales, hébergements touristiques, ...)</li> <li>• Développement de l'intermodalité des transports doux</li> </ul>
<b>3. BÉNÉFICIAIRES</b>		
Collectivités et assimilées, associations, propriétaires d'hébergements qualifiés		
<b>4. COÛTS ADMISSIBLES</b>		
<p><b>Investissements matériels :</b> travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs, acquisition de supports de communication ou de mobilier</p> <p><b>Investissements immatériels :</b> actions d'animation, de communication sur l'offre touristique liée au fleuve et ses affluents et/ou sur l'écomobilité, études, dépenses de personnel, frais de communication et autres frais</p>		
<b>5. MONTANTS ET TAUX D'AIDE APPLICABLES</b>		
<p style="text-align: center;"><b>Taux de cofinancement LEADER maximum : 80%</b></p> <p style="text-align: center;">Montant plancher de subvention LEADER : 1 000 €</p> <p style="text-align: center;"><b>Montant plafond de subvention LEADER : 40 000 €</b></p>		
<b>6. COFINANCEURS POTENTIELS</b>		
<b>2a- L'offre de tourisme liée au fleuve et affluents :</b> Région, Département		<b>2b- Activités autour du fleuve et ses affluents :</b> Région, Département
<b>7. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OPÉRATIONS</b>		
Lien vers la grille de sélection		